

LE BPJEPS AC À TRAJECTOIRE FORMATION C'EST...

- Un important réseau de professionnels mobilisés autour d'une association d'Éducation populaire.
- La Maison des Métiers de la Ville : lieu ressource, laboratoire d'échanges, espace de rencontres.
- Une formation unique en Bourgogne Franche-Comté, répondant à un enjeu fort de l'éducation populaire.

LE FINANCEMENT

Coût de la formation :

Coût total :
7546 € + 50 € de frais de dossier (les personnes demandeuses d'emploi en sont exonérées).

Coût horaire de la formation : 11 €

Coût pour le cursus en modulaire :
50 € de frais de dossier (les personnes demandeuses d'emploi en sont exonérées).

Coût horaire : 12 €

UC 1 (161 heures) : 1932 €
UC 2 (161 heures) : 1932 €
UC 3 (161 heures) : 1932 €
UC 4 (168 heures) : 2016 €
Positionnement (35h) : 420€

PRISES EN CHARGE POSSIBLES

FORMATION ELIGIBLE AU

CPF

Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) de transition, au CPF monétisé, au Plan de développement des compétences, aux contrats en alternance, à la PRO-A (reconversion ou promotion alternance).

Plus d'informations sur le CPF :
www.moncompteactivite.gouv.fr

Suivant le statut du stagiaire, différentes prises en charge du coût de la formation sont envisageables (employeur, Pôle Emploi,...)

Nous contacter pour plus d'informations.

INFOS PRATIQUES

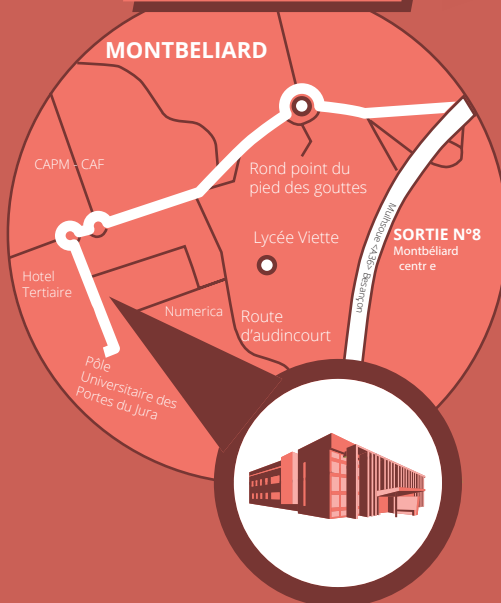
Horaires de la formation :

• De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

• Des journées de formation sont susceptibles de se dérouler dans d'autres lieux en Franche-Comté.

Trajectoire formation

PLAN & CONTACT



Maison des Métiers de la Ville

13 avenue Léon Blum
25200 Montbéliard

Tél. 03 81 96 70 92 - Fax 03 81 91 78 33

www.trajectoire-formation.com

Contact : herve.sellier@trajectoire-formation.com

Formation proposée avec le concours de :



Animateur professionnel

Animation culturelle

Formation en alternance

BP JEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Homologué de niveau IV (équivalent Baccalauréat) Spécialité « Animateur »

**DU 9 SEPTEMBRE 2019
AU 15 JUIN 2020
À MONTBÉLIARD**

Animateur professionnel

LE MÉTIER

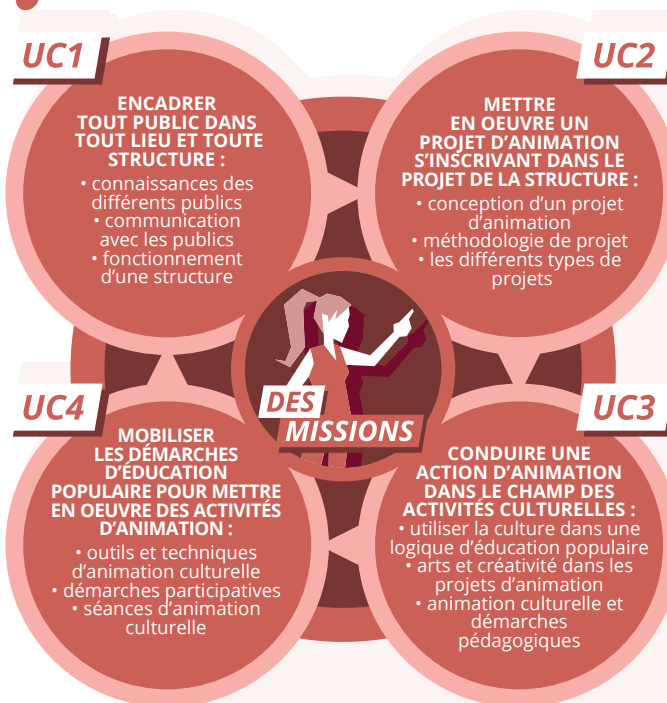
L'animateur professionnel :

- conçoit et anime des séances d'animation ;
- utilise des techniques culturelles, éducatives et sociales au service des valeurs de l'éducation populaire ;
- organise des projets d'animation en s'appuyant sur des pratiques artistiques et culturelles ;
- participe au développement culturel d'un territoire par son action.

Ma vie, mon métier :

« Je suis animateur culturel dans une MJC. Je conçois des projets d'animation où la culture sert de levier au développement de la personne. Par exemple, on a un projet de bande dessinée avec les enfants où on dessine les personnages, on écrit les histoires et on les met en vie dans les bulles, on regarde comment faire évoluer notre scénario au fil des séances, ... Ca leur permet de développer leur créativité, leur imaginaire (pour ça ils sont épatants !) et en même temps de manipuler les mots et les images. Quand le projet sera finie et la BD imprimée, ce sera une fierté pour eux de repartir avec ! »

LA FORMATION



Durée totale :

En centre de formation :
98 jours, soit 686 heures
(dont 5 jours de positionnement)

En stage pratique :
94 jours, soit 658 heures

Soit un total de
1 344 heures



ENTRER EN FORMATION

Pour s'informer sur la formation :

• Jeudi 21 mars 2019 à partir de 16h30

• Lundi 6 mai 2019 à partir de 16h30

Conditions d'accès à la formation :

• Etre titulaire du PSC1 ou équivalent.

• Justifier de 200 heures d'animation de groupe (à titre professionnel ou bénévole) **ou** être titulaire d'un des diplômes permettant d'en être dispensé (liste sur notre site internet).

• Produire un dossier comportant un récapitulatif de sa pratique personnelle dans un support d'activité culturelle (un portfolio argumenté présentant les pratiques artistiques ou culturelles du candidat) **ou** être titulaire d'un des diplômes permettant d'en être dispensé (liste sur notre site internet).

Inscription :

Dossier d'inscription et planning de la formation à télécharger sur le site de Trajectoire Formation.

Calendrier & modalités d'admission* :

SÉLECTION INITIALE :

2019
7
JUIN
Date limite de dépôt de dossier

2019
27
JUIN
Sélections (étude de cas écrite + entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations)

2019
28
JUIN
Sélections (étude de cas écrite + entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations)

SÉLECTION COMPLÉMENTAIRE :

2019
19
AOÛT
Date limite de dépôt de dossier

2019
29
AOÛT
Sélections (étude de cas écrite + entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations)

2019
30
AOÛT
Sélections (étude de cas écrite + entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations)

*Dates soumises à modification. Se référer au site internet de Trajectoire Formation pour des informations actualisées.